

INFO-PARENTS NEWSLETTER



JUIN
2026

Répartition des classes Fétigny-Ménières

RENTREE 26-27

La répartition est un travail de longue haleine qui débute en janvier. Le cadre légal et les impératifs locaux doivent être pris en compte pour les aspects organisationnels. Les aspects pédagogiques et les besoins des élèves sont quant à eux considérés de manière minutieuse.

Répartition des classes Surpierre-Prévondavaux

Les nouveautés en un clin d'oeil: 👁️👁️

- Ouverture de classe à Surpierre
- Départ à la retraite de Marie-Laurence Hayoz
- Arrivées d'Estelle Jobin et Marie-Laure Wicht

A Cheiry:

- 1-2HA : Clémence Pollo (congé maternité) et Florine Ayer
- 1-2HB: Pauline Michel et Christine Krieger
- 3H: Anne Thierrin et Noémie Bula
- 4H: Jennifer Ballaman
- 5H: Aline Clément

A Surpierre:

- 6-7H: Nicolas Demierre et Alexandre Kaehr
- 7H: Estelle Jobin
- 8H: Morine Jabornigg

ACM: Pauline Michel

ACT: Marie-Laure Wicht

Répartition des classes Fétigny-Ménières

Les nouveautés en un clin d'oeil: 👁️👁️

- Changement de degré pour Florian Remy et Marine Schmutz
- Changement de cercle scolaire pour Florine Ayer
- Départ à la retraite de Marie-Laurence Hayoz
- Arrivées de Christelle Häni, Alice Manzato, Emma Cantin, Marie-Laure Wicht et Nathalie Poinçot

A Fétigny:

1-2HA: Marielle Delley et Lorène Christen

1-2HB: Marine Schmutz

3HA: Sylvia Arrighi et Stéphanie Bianchet

3HB: Florian Remy

4H: Annie Berchier et Ludivine Conus

5H: Céline Rapin et Alice Manzato

6H: Patricia Michel et Christelle Häni

A Ménières:

7H: Geoffroy Menoud et Emma Cantin

8H: Ludovic Garnier et Ludivine Conus

ACM: Florine Ayer

ACT: Nathalie Poinçot et Marie-Laure Wicht

Enseignant.e.s de soutien

Les enseignants de soutien sont engagés par le canton. Nous connaissons les attributions à la fin de l'année scolaire.

INFO-PARENTS NEWSLETTER



JUIN
2026

Fin d'année scolaire

10 JUILLET

La fin de l'année scolaire est fixée au 10 juillet. Les cours se termineront selon les horaires habituels. Les informations relatives à l'organisation de la dernière semaine vous seront transmises progressivement.

Le calendrier des vacances scolaires est établi cinq ans à l'avance et disponible sur le site de l'État de Fribourg :

<https://www.fr.ch/dfac/vacances-scolaires>

Nous sommes conscients que cette fin d'année tardive peut avoir des répercussions importantes sur l'organisation des vacances d'été et de la vie familiale.

Toutefois, cette dernière semaine fait pleinement partie du calendrier scolaire officiel. Les enseignants s'engagent à faire preuve de flexibilité et de créativité afin de proposer des journées de qualité, adaptées notamment aux températures souvent élevées à cette période, et de clôturer l'année dans un climat serein avec leur classe.

L'attention portée à ces derniers jours reflète également l'importance de la collaboration entre l'école et les familles, ainsi que la place accordée aux obligations scolaires.

Les jours « joker » peuvent être utilisés durant cette période en cas de nécessité. Nous vous remercions toutefois de les annoncer le plus tôt possible.

Demandes de congé Dernière semaine

Concernant les demandes de congé, seules des raisons particulières et exceptionnelles pourront être prises en considération. Les demandes liées à des convenances personnelles ou à un départ anticipé en vacances ne seront pas acceptées.

Situation gale-BROYE

Plusieurs cas de gale ont été recensés dans la région. A ce jour, les recommandations sont les suivantes :

- Si plusieurs petits boutons, accompagnés de démangeaisons, apparaissent au niveau des plis du corps (par exemple aine, coude, entre les orteils et les doigts), consultez votre pédiatre ou votre médecin traitant afin d'obtenir un diagnostic fiable.
- En cas de gale constatée chez un enfant, le retour à l'école est autorisé 24 heures après la prise du traitement.
- Pour les mesures à prendre, nous vous invitons à suivre les recommandations de votre médecin.

Nous vous remercions d'informer la direction en cas de diagnostic positif. Les enseignant-e-s de votre enfant en seront informé-e-s, mais l'anonymat sera bien sûr préservé auprès des camarades de classe et des autres parents.